

Quissac José Bové avocat de la vigne et des candidats écologistes

Le matin à la cave avec Eric Doucier, le soir à Uzès...

Le député européen José Bové, Europe Écologie-Les verts (EE-LV) a consacré, hier, sa journée aux candidats écologistes des 5^e et 6^e circonscriptions gardoises. Deux messages pour deux combats: il guerroye à Bruxelles contre une autorisation débridée de plantation de vignes et il bataille à Paris contre les permis d'exploitation du gaz de schiste.

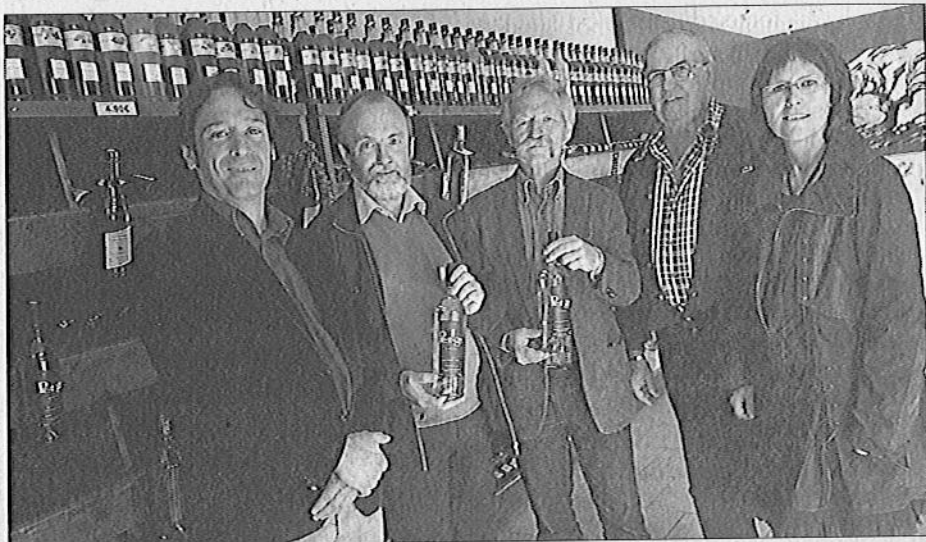
Quand José Bové arrive à 10 h 30 sur le marché de Quissac, il est accueilli par Éric Doucier, candidat sur cette 5^e circonscription pour EE-LV, et sa suppléante Geneviève Blanc et ils seront rejoints par le maire de Quissac, Marc Jonget.

« Je serre la main à un vrai paysan »

Un chaland rencontré par Bové

Le célèbre Larzacien y retrouve divers habitants ou producteurs croisés un jour, quelque part... Car tout le monde connaît sa moustache, mais lui-même a quelque peine à reconnaître les tignasses. « José, on s'était vus, à Millau... », rappelle un ancien combattant. « Je suis heureux de serrer la main à un vrai paysan », assure un autre. Le petit groupe croise aussi un autre candidat aux législatives, William Dumas, faisant lui aussi son "marché".

Le rendez-vous de fin de matinée est fixé



■ Christophe Cavard, Éric Doucier, José Bové, Jean-P. Daudé et G. Blanc. Photo FABRICE ANDRÉS

à la cave des Vignerons de Quissac, présidée par Jean-Pierre Daudé. José Bové y plante son message: « Le droit de plantation de la vigne sera supprimé à l'échéance de 2015. Il y a une très forte mobilisation pour refuser l'abandon de ce droit. En Europe aussi, mais il manque quelques voix au Conseil européen pour revenir sur cette volonté de la commission européenne », explique un Bové, apparemment confiant. Le débat s'engage aussi sur la gestion de l'eau, les aides mal réparties, une agriculture

« plus cohérente avec l'environnement », une politique européenne à axer sur une « cohérence de territoire » (formule partagée avec Éric Doucier).

Le soir, à Uzès, il devait intervenir sur le gaz de schiste, au côté de Christophe Cavard: « Je salue la mobilisation contre le gaz de schiste et les étapes franchies: l'interdiction de la fracturation de la roche, trois permis annulés. Mais il reste quatre permis au-dessus de nos têtes! »

THIERRY MONTANER

tmontaner@midilibre.com